



#VIVA 2 DES AVANCÉES CONCRÈTES POUR LES SALARIÉS

On vous dit tout!

Après plusieurs semaines d'échanges et de négociations avec la Direction, la **CFE-CGC Groupe La Poste** a pu obtenir **des engagements pour les postiers impactés par Viva 2 autour d'un accord qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2026 et se terminera le 31 décembre 2027.**

La Direction a entendu nos arguments et a fait évoluer significativement son projet initial, notamment sur l'humain, l'accompagnement et la reconnaissance des efforts demandés.

UN SUIVI INDIVIDUEL RENFORCÉ DE BOUT EN BOUT

Chaque salarié bénéficiera **d'un accompagnement personnalisé avec un RRH dédié** dès le démarrage du dispositif, avec une orientation adaptée si nécessaire vers les psychologues du travail, le service de santé au travail, le service social, l'EMRG ou Cap emploi.

UNE PRIORITÉ RENFORCÉE POUR RETROUVER UN POSTE

Nous avons obtenu des engagements précis de l'entreprise :

- Un accès prioritaire aux postes vacants ;
- Un examen prioritaire des candidatures ;
- Une réponse motivée en cas de refus ;



UNE SOLUTION IMMÉDIATE POUR SE SENTIR UTILE ET ÉVITER L'ISOLEMENT

Lorsque le repositionnement n'est pas encore finalisé, une mission temporaire sera proposée dans une équipe identifiée et permettra de conserver une activité professionnelle reconnue tout en préparant sereinement l'avenir. Chaque collègue concerné bénéficiera d'un cadre défini, d'un manager référent dans l'équipe accueillante et d'un accompagnement RH dédié.

DES MOYENS FINANCIERS POUR AVANCER

- Une prime de mobilité pouvant atteindre 5 000 €
- Des aides à la formation et à la reconversion
- Des dispositifs d'accompagnement mobilisables tout au long du parcours

La CFE CGC Groupe La Poste aura un droit de regard sur le suivi de la mise en œuvre à travers des commissions. L'objectif est clair : vérifier que chaque engagement pris sera effectivement appliqué sur le terrain.

LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE RESTE MOBILISÉE

Cet accord comporte des avancées concrètes obtenues grâce à la mobilisation et aux échanges menés durant toute la négociation.

Notre priorité demeure inchangée : accompagner chaque collègue avec respect, équité et attention afin que personne ne soit laissé seul face aux évolutions de son métier.

Parce que derrière chaque poste supprimé, il y a avant tout une femme ou un homme, une expertise, un engagement et un avenir professionnel à préserver.

DES ELUS & MANDATES A VOTRE SERVICE ! N'HESITEZ PAS A LES CONTACTER

ISABELLE MONJANEL

06 61 36 84 41

isabelle.monjanel@laposte.fr

UGO ALLEGRE

06 99 18 67 69

ugo.allegre@laposte.fr

KARIM HARZOUZ

06 11 68 46 97

karim.harzouz@laposte.fr

